



LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

BOURSE AUX PROJETS

Règlements de participation à la Bourse aux Projets 2021



PARTICIPATION DES CLUBS

Conditions cumulatives de participation à l'appel à projet nommé « Bourse aux Projets » :

- Être une association en règle d'un point de vue juridique,
- Être un club de football régulièrement affilié à la Fédération Française de Football et participant régulièrement aux compétitions organisées par la Ligue du Grand Est de Football ou l'un de ses Districts.
- Être en règle avec les dispositions réglementaires de la Ligue du Grand Est et/ou du District d'appartenance.
- Il est possible de présenter un projet qui associe plusieurs clubs à condition qu'ils soient tous éligibles. Un club « porteur » devra être désigné et identifié sur la fiche projet.

THÉMATIQUES

- GRANDIR AVEC LE FOOT : aspects éducatifs du football qui permettent de sensibiliser surtout les publics jeunes (accès à la culture, aide aux devoirs, sensibilisation à la santé, au développement durable),
- FOOT POUR TOUS : toutes les formes de pratique (futsal, beach, tennis ballon, etc...) et tous les publics « empêchés » pour permettre l'égalité d'accès à la pratique,
- FOOT CITOYEN : toutes les actions citoyennes et qui ont pour objet le civisme au sens large et pour l'ensemble des membres du club voir au-delà (exemple : lutte contre la violence lutte contre les discriminations, mise en avant des valeurs du sport, PRETS, Foot Valeurs, etc),
- FOOT SOLIDAIRE : toutes les actions qui s'inscrivent dans le cadre d'une opération solidaire (exemple : Octobre Rose, Movember, collecte de jouets de Noël, Téléthon, Banque Alimentaire, Action contre la Faim, etc),
- FOOT RELANCE : toutes les actions qui ont eu pour objectif de relancer l'activité du club après la période de crise sanitaire (journées découvertes, portes ouvertes, etc).

CADRE TEMPOREL

- Les projets pris en compte pour l'édition 2021 seront obligatoirement réalisés entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021,
- La date limite de dépôt des projets de la « Bourse aux Projets 2021 » est fixée au mercredi 15 décembre 2021 minuit (avant le 16 décembre),
- La sélection des lauréats sera dévoilée en janvier 2022,
- La cérémonie de remise des récompenses aura lieu au premier trimestre 2022.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Pour être éligible, un projet doit s'inscrire dans une et une seule des thématiques proposées,
- Si le club mène plusieurs actions il peut déposer plusieurs projets, mais un seul par thématique,
- Un projet déjà récompensé dans une édition précédente de la Bourse aux projets de la LGEF ne peut plus être éligible, sauf si le projet a pris une toute autre dimension.



EXCLUSION

- Tous les projets soutenus financièrement dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur sur les thématiques dédiées : achat de véhicules, financement de l'emploi, infrastructures sportives, etc ne seront pas retenus.
- Un projet récompensé dans une édition précédente de la Bourse aux projets de la LGEF ne peut plus être éligible.

FICHE PROJET

- La fiche projet doit impérativement être entièrement complétée pour que le projet soit éligible,
- Des éléments complémentaires peuvent abonder la fiche projet (revue de presse, vidéos, etc),
- Projets à multiples porteurs :
 - Un club « porteur » devra être désigné sur la fiche projet. Celle-ci devra renseigner les informations pour chacun des clubs concernés dans le détail du projet ou en annexe,
 - La fiche projet devra renseigner les informations pour chacun des clubs concernés. Le cas échéant.

SÉLECTION ET RÉCOMPENSES

- Le club participant et la personne responsable de l'action candidate se mettront à la disposition du jury pendant toute la période pour toute demande de compléments d'informations sur le projet,
- Le club devra obligatoirement être représenté lors de la remise des prix pour recevoir sa récompense,
- Projets à multiples porteurs :
 - La récompense sera remise au club porteur, charge à ce dernier de répartir la récompense entre les clubs concernés,
 - Tous les clubs prenant part au projet devront également être présents à la cérémonie de remise des récompenses.

